2014-0976
2014-04-25

AIR GUARD KONK
409
TUE LES INSECTES VOLANTS

Vaporisateur automatique sous pression pour éliminer les mouches, moucherons et moustiques

Utiliser dans les endroits indiqués sur la canette

À USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE

Pyréthrine	0,975 %
Butoxide de pipéronyle	1,950 %
Dicarboximide de bicycloheptène N-octylique	3,210 %

NO. D'ENREGISTREMENT 20463 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT
INFLAMMABLE
EXPLOSIF

Acuity Holdings, Inc.
125 Buttermill Ave.
Concord, ON
L4K 3X5
905-669-9876

poids net
212 g

Ce produit ne doit être utilisé que dans le distributeur d'insecticide automatique Mister qui dégage 27,5 mg d'insecticide toutes les 7,5 minutes. L'utilisation continue de l'insecticide réduit le nombre d'insectes volants (mouches, moucherons et moustiques) en moins de quelques heures. Une canette est efficace pour une période d'environ 30 jours pour une pièce d'environ 170 mètres cubes.

UTILISER DANS LES ENDROITS SUIVANTS : Restaurants, industries d'alimentation, hôpitaux, loges, lieux de séjour, laiteries, écuries, étables, poulaillers et tout autre endroit où sont servis des aliments durant les heures de travail. Utiliser aussi dans les boucheries seulement après les heures de travail. L'espace doit être d'au moins 170 mètres cubes et bien aéré.

MODE D’EMPLOI : Le distributeur d’insecticide automatique doit être installé à 2-3 mètres du plancher dans un endroit où l’aération distribuera le vaporisateur partout dans la pièce. Ne pas installer directement au-dessus de la nourriture ou des surfaces où l’on prépare des aliments. Pour installer la canette, enlever le capuchon protecteur et visser dans le distributeur. ATTENTION : Dans les boucheries, utiliser seulement après les heures de travail. Toute viande, produits d’emballage ou autres ingrédients doivent être sortis de la pièce. Toute surface de travail en contact avec l’insecticide doit être soigneusement lavée et rincée à l’eau potable avant l’utilisation.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Contenant peut exploser à la chaleur. Ne pas percer ni jeter au feu, ni conserver à des températures de plus de 50˚C. Ne pas contaminer les aliments, la nourriture ou l’eau. Ne pas vaporiser le lait et les accessoires de traite. Éviter tout contact avec la peau et éviter de respirer la vapeur. Se laver après l’utilisation. Ce produit est toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas installer directement au-dessus d’une surface vernie, polie ou de plastique. Ne pas utiliser dans les garderies ou les chambres où l’on soigne des jeunes enfants, des malades ou des personnes agées.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l’élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d’un déversement, communiquer avec l’organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

PREMIERS SOINS : En cas d’ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d’avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l’eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l’oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l’étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aide médicale.

AVIS À L’UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

****

+))